



COURS CAPITOILE

CONCOURS PARAMEDICAUX

Les métiers du paramédical connaissent actuellement un regain de popularité. Ainsi, nombreux sont les métiers et les débouchés permettant d'accéder à ce secteur qui se compose de quatre corps distincts: les professions de soins (aide-soignant, infirmier, puéricultrice, pédicure-podologue), les professions de rééducation (ergothérapeutes, les masseurs-kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes ou encore les psychomotriciens) ; les professions, dites « d'assistance technique » (ambulanciers, les manipulateurs en électroradiologie médicale, les diététiciens et les visiteurs médicaux...) ; les métiers de l'appareillage, (audioprothésistes, les opticiens-lunetiers, les orthoprothésistes, les podo-orthésistes et les prothésistes dentaire) cette dernière n'est, à ce jour, toujours pas reconnue par le ministère comme profession du paramédical.

Le Paramédical est un secteur jeune (environ 30 % ont moins de 35ans) dont les professions sont récentes, ou ont vu leur développement s'accélérer ces dernières années. Considéré à tort comme féminisé, le pourcentage d'hommes demeure élevé dans les métiers jugés physiques, amenant ainsi un équilibre.

Les filières paramédicales sont accessibles à partir du bac, et proposent des formations courtes d'une durée de 2 ou 3 ans (exceptionnellement 4 pour les orthophonistes), comprenant de nombreux stages.

Outre une sélection sévère, les jeunes bacheliers sont confrontés à une concurrence de plus en plus forte avec les candidats issus de l'enseignement supérieur, et les étudiants ayant échoué en 1^{ère} année de médecine ou de pharmacie. Une année de préparation est alors conseillée afin d'augmenter ses chances.

Cours Capitoile vous accompagnera tout au long de cette année à l'aide de classes à faible effectif, d'un enseignement qualifié et efficace et d'une ambiance conviviale.

PREPARATION AU CONCOURS D'INFIRMIER

Pour se présenter à ce concours les candidats doivent

-Être âgé d'au moins 17 ans le 31 décembre de l'année des épreuves d'admission et satisfaire une des conditions suivantes.

-Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

-Justifier d'une expérience professionnelle de trois ans dans le secteur hospitalier et médico-social ou de cinq ans dans un autre secteur. Dans ce dernier cas, il faut déposer un dossier de validation des acquis auprès de la DRASS.

Les aides-soignants qui ont plus de 3 ans d'ancienneté sont dispensés de l'épreuve de validation des acquis

Les épreuves aux concours sont :

Une épreuve d'admissibilité

-l'épreuve de culture générale.

Elle se compose dorénavant de 5 textes de 10 à 15 lignes portant sur les thèmes sanitaires et sociaux avec une question par texte. Cette épreuve dure 2 heures, elle est notée sur 20 (dont 5 points réservés à l'orthographe, la syntaxe et le respect des consignes).

-Une série de tests psychotechniques. Cette épreuve dure 1 h 30, elle est notée sur 20.

Une épreuve d'admission

-un entretien face à trois personnes. Il porte sur une question relevant du domaine sanitaire ou social. Cet entretien vise à tester l'aptitude du candidat à suivre la formation.

Les études dans les IFSI

Les instituts de formation aux soins infirmiers (IFSI) sont le passage obligé pour suivre une formation et entamer une carrière. Les IFSI préparent en 3 ans le diplôme d'Etat d'infirmier. Il y a près de 350 IFSI en France. La formation se compose d'enseignements théoriques et de stages cliniques pratiques.

Particularités du concours

L'admission dans les IFSI se fait sur concours. Le nombre de places est fixé chaque année par le ministère.

Il s'agit certainement du concours le plus ouvert car basé sur un programme non scolaire. Parmi les reçus on compte un tiers de Bac S, un tiers de Bac ES ou L et un tiers de Bac technique.

A noter que de plus en plus de candidats non bacheliers réussissent ce concours, même si certaines écoles comme celle de Lyon par exemple recrutent aussi en 1^oannée de Médecine.

Taux de réussite: de 10 à 20%. Les candidats peuvent passer plusieurs concours dans la même année.

La scolarité à COURS CAPITOLE

COURS CAPITOLE propose une préparation en un an, intensive, il est vrai, mais conduite dans un esprit de qualité. Il s'agit d'un enseignement structuré, efficace et adapté à chacun des étudiants.

Pour les nouveaux bacheliers, le calendrier est très exigeant (épreuves dès fin mars) : l'année est courte et doit donc être très directement opérationnelle. L'accent est mis, d'octobre à mai, sur les épreuves des écoles les plus cotées.

On l'aura compris, le succès de notre pédagogie repose sur cinq points essentiels:

- classes très peu chargées;
- mise en participation des étudiants facilitée;
- efficacité des méthodes de travail;
- programme bouclé fin janvier;
- février et mars consacrés aux révisions intensives.

Pour mener à bien sa mission, Cours CAPITOLE s'est doté de quelques grands principes :

- De petits effectifs : **15 étudiants au maximum**
- Les heures de cours, les séances de TD et les périodes de travail personnel alternent rationnellement dans un emploi du temps équilibré ;
- Chaque question ou groupe de questions traitées se présente sous forme de synthèse aussi complète que possible, en référence constante au cours ;
- Nos enseignants privilégient les aspects dominants : définition des concepts nouveaux, mécanismes du raisonnement, grandes lignes de synthèse, travail sur les sujets d'annales ;

La rentrée se fait le 1er lundi d'octobre

Volume horaire hebdomadaire net de 20h30 auquel s'ajoutent 3h de DST

Le lundi, mardi et vendredi après-midi sont libres (sauf en cas de SOUTIEN ou de COLLES) LIBRES ne veut pas dire CHÔMES, mais réservés aux devoirs en temps libre et au travail personnel, éventuellement aux activités privées, sportives ou culturelles ; l'espace des salles de cours ainsi que les livres et autres annales restent à la disposition des préparateurs.

Le mercredi après-midi est réservé aux devoirs en temps limités et aux concours blancs (durée 3h) effectués dans les conditions de difficulté exactes de celles des concours

Coût de la préparation annuelle :2890 Euros

Les stages intensifs :

Ils se tiennent pendant les vacances scolaires de Noël et de février ; ils sont payants (d'une valeur de 2500 €) pour les préparionnaires extérieurs, facultatifs (mais très conseillés !) et offerts aux inscrits COURS CAPITOLE

Prépa Manip Radio Spécifique Renforcée pour les bacheliers non scientifiques
Un volume horaire hebdomadaire de 25h (12h de biologie, 8h de physique, 5h de chimie)
auquel s'ajoutent de DST